



Les Archers Lamottois
Vous invitent à leur concours
Trophée Départemental des Mixtes



Le samedi 7 Mars 2026

Au gymnase Jean Rostand (collège) de Lamotte Beuvron
Avenue Napoléon III
(Fléché à partir du rondpoint)

	Catégorie	Greffé	Echauffement puis début des tirs
DEPART 1	Arc à Pouliés Arc nu Néo licenciés	8h30	9h00
DEPART 2	Arc Classiques	14H	14h30

Arbitres du département : Arbitres du département

Règlement : Equipe composée d'un homme et d'une femme du même club.

Déroulement : Volées d'échauffement
Qualification 5 volées de 4 flèches (2 flèches par archer)
Constitution des poules (suivant le règlement du trophée des Mixtes)



Engagement : par équipe 12 €

Date limite d'inscription : 1er MARS 2026
ec.poulard@wanadoo.fr / 07 70 36 00 65

Chaussures de sports à semelle blanche obligatoires et propres
Tenue conforme au règlement

Buvette sur place.

	18 m salle ou Extérieur
Néo-licenciés - 1ère licence prise à partir du 01/09/2023) - Arcs classiques toutes catégories d'âge (valides et para) + néo toutes classifications para + sans limite de date de première licence jeunes classifiés para en open ou fédéral	Blason 60 cm
Arc classique - Toutes catégories d'âge arc classique (valide ou para). Arc nu possible.	Blason 40 cm
Arc à pouliés - UI5 à S3 (valide et para)	Blason 40 cm (4 spots)
Arc nu - Toutes catégories d'âge arcs nus (valide et para)	Blason 60 cm

Résultats et remise des récompenses au 1^{er} de chaque catégorie après chaque départ
Suivi du pot de l'amitié.

Secrétariat : Mme POULARD Cécile – 77 rue du Baron Blanquet – 41600 Lamotte Beuvron
Tél : 02.54.88.53.87 email : ec.poulard@wanadoo.fr



Agrément 0441109